



## L'impérieuse nécessité d'un nouveau partenariat avec l'État



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

**S**i j'ai sacrifié la semaine dernière à la tradition du « poisson d'avril », c'est bien sûr pour profiter de ces trop rares moments où l'humour peut prendre le pas sur la réalité difficile pour nombre des acteurs des courses. C'est aussi pour rêver, ce qui est le propre des propriétaires de chevaux de courses. C'est enfin, chacun l'aura compris, pour faire passer un message. Les choses ont changé et il faut en prendre conscience : nos relations avec l'État doivent entrer dans une phase nouvelle.

### Convaincre

Le fonctionnement du modèle des courses françaises repose sur l'économie mixte. Ainsi, si trois ministères en assurent la tutelle, le ministère du budget est le plus puissant : il tient les cordons de la bourse. Dans le contexte général du moment, on ne peut se contenter d'interpeller un ministre pour se plaindre d'une fiscalité, pourtant très pénalisante, des conditions d'une

**Vendredi 8 avril 2016 – N° 117**

concurrence pourtant déséquilibrée ou d'une réglementation européenne, même si elle est excessive. Il nous faut proposer à l'État un contrat de partenariat dans l'esprit que j'évoquais dans mon *Grain de Sel* n° 106, daté du 22 janvier dernier.

Nous avons des arguments à faire valoir. Plutôt qu'un cahier de revendications, il faut expliquer, prouver, s'engager. Montrer par exemple qu'une meilleure compensation de la hausse de la TVA – en attendant le retour à une situation normale – permettra aux propriétaires d'investir et donc de générer de l'emploi et des recettes fiscales directes et indirectes nouvelles.

Il faut surtout, évidemment, s'engager sur l'utilisation des réaménagements fiscaux temporaires nécessaires pour financer l'avenir. Ils devront servir à investir dans le domaine des jeux, et pas à distribuer des allocations supplémentaires (que l'État à tendance bien à tort à trouver trop élevées). La progression des allocations sera, elle, fondée sur le produit de ces investissements. Ce sont ces investissements dans la conquête de nouvelles parts de marché et même de nouveaux marchés pour les paris hippiques qui permettront à terme au budget de l'État de « récupérer (nettement) plus que sa mise », et aux filières du trot et du galop de casser la spirale de récession qui les menace,

# Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85  
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



pour engager une cycle de croissance vertueuse, et profitable pour toutes les parties.

A l'évidence, notre force de conviction serait vaine si le plan d'expansion ambitieux ne s'accompagnait pas d'une remise en question des coûts de fonctionnement et d'un choc de productivité tout aussi ambitieux. Il y a donc urgence à réformer nos structures avant même de présenter au partenaire qu'est l'État un contrat d'objectif réel et concret.

J'ai souvent regretté ici, et dans les instances du Galop comme de l'institution, qu'on n'ait pas pu renouveler le cadre d'un contrat pluriannuel comme ce fut le cas entre les ministres et Jean-Luc Lagardère puis Edouard de Rothschild dans son premier mandat. Pour un accord « donnant-donnant » qui engage les deux parties, il faut être deux, et l'État n'est pas toujours facile à convaincre. Souvenons-nous que Jean-Luc Lagardère avait obtenu un aménagement de la fiscalité sur les paris à la condition que les recettes supplémentaires dégagées soient intégralement redistribuées en faveur des acteurs des courses opérant sur le territoire français, permettant ainsi de valoriser la prime « propriétaires », de créer les courses « filière » et de replacer la discipline de l'obstacle à sa juste place.

## Agriculture et Aménagement du territoire

Si le ministère de Budget constitue la tutelle du modèle économique, la première tutelle

historique des courses est celle du ministère de l'Agriculture. Cette tutelle devrait avoir toutes les raisons de se muer en avocat de premier rang. Avec elle, nous devons remettre le cheval et donc l'élevage et l'entraînement au premier plan de notre communication publique. L'actuel titulaire du portefeuille de la rue de Varenne ne semble pas considérer le dossier des courses comme prioritaire. Il faut donc recentrer le discours sur son aspect d'entraînement et d'élevage, c'est-à-dire agricole. Nous devons montrer ce qu'est l'entraîneur, l'éleveur de pur-sangs, d'anglos, d'AQPS, bien au delà de la caricature que peut dessiner la presse au moment des ventes records du mois d'Août à Deauville. Un rapprochement, un travail en commun avec les organisations agricoles devraient être étudiés. Stéphane Le Foll est, à titre personnel, un homme important dans le dispositif gouvernemental. Il devrait pouvoir devenir un défenseur de notre cause.

La dimension « Animation et aménagement du territoire » fait partie des missions de service public qui justifient les prélèvements sur les paris que la loi de Finance autorise aux sociétés de courses. Elle devra être précisée dans l'accord passé avec l'État. Cette présence nationale, ce maillage d'exception, cette contribution à la vie des zones urbaines comme de la ruralité, sont à mettre en valeur, auprès des ministres mais aussi et surtout des élus. Les hippodromes sont des poumons verts, des centres de loisirs, des lieux de création de valeur pour les

# Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85  
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



collectivités. Nous ne capitalisons sans doute pas suffisamment sur ces points-là. Au Galop, nous ne nous appuyons pas assez sur les deux groupes parlementaires « Cheval » à l'Assemblée Nationale et au Sénat. Nos partenaires du Trot y consacrent beaucoup d'énergie et de dynamisme, à juste titre.

C'est ainsi qu'à Paris, mais aussi dans sa périphérie ou dans les grandes métropoles, il faut absolument remettre l'hippodrome au centre de la vie de la cité. Les pelouses d'Auteuil accueillent maintenant des terrains de sports pour les écoles du quartier et un parcours de promenade ouvert toute l'année. Le nouveau Longchamp devra sans aucun doute s'appuyer sur un partenariat avec un opérateur d'envergure dans le domaine des loisirs pour justifier l'investissement réalisé dans les tribunes, et pour le rentabiliser en partie. On ne saurait se contenter d'un golf aux ambitions limitées ou d'un restaurant aux perspectives incertaines. Enfin, il faut absolument obtenir un retour de la Mairie de Paris de façon qu'elle impose Longchamp dans le dispositif Paris Olympique 2022.

## Avant l'été

Olivier Delloye a maintenant pris la mesure de ses nouvelles fonctions de Directeur général de France Galop, ainsi que de l'urgence des dossiers qui sont sur son bureau. Il a présenté l'équation financière réactualisée sans détour fin mars lors d'un Comité de la société mère. Un nouveau DRH a fait son entrée. France Galop est en ordre

de marche pour bâtir, dans le détails, et avec les organismes communs des courses, le PMU en particulier, une stratégie qui devra – à mon sens – être formalisée et annoncée avant l'été pour servir de base à l'action et à une nouvelle négociation avec les pouvoirs publics.

Nous avons les moyens de convaincre. Nous saurons prouver à l'État que son investissement – trois à cinq ans d'allègement de fiscalité – sera gagnant pour lui. Les moyens, il saura les trouver. Pour le cheval et ses 70.000 emplois, nous ne demandons pas d'aide, mais seulement une réduction d'impôt de l'ordre de 500 millions d'euros sur la période sur un total de 4,5 milliards. Cela permettrait le même montant d'investissement que celui prévu par la Française des Jeux, et rétablirait en partie la distorsion de traitement. Peu de filières en danger se montrent aussi raisonnables. Pour 20.000 chauffeurs de taxis, une enveloppe de 5 milliards d'euros serait envisagée. Le cheval demande 10 % de cette somme, par une simple réduction de sa pression fiscale.

Nos arguments sont solides et recevables. Il y a maintenant urgence à bâtir un plan crédible et à le présenter à nos ministres.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr)*